



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	9ème
Nom de site	BOULE ROUGE	Numéro	16U8
Adresse du site	5, rue de Montyon	Hauteur	R+7 (27,50 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Activation de la 4G du 1800MHz et ajout du 800 MHz sur un site existant 2G/3G/4G. Les 3 antennes en place seront légèrement ré-azimutées.		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	25/01/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	29/01/2018
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/03/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur cet immeuble.
Détail du projet	Les 3 antennes relais couvrant 2G/3G et 4G (fréquences 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 30°, 150° et 250° seront après modification orientées vers les azimuts 24°, 180° et 260° toujours en 2G/3G et 4G (fréquences 800 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz)
Tilts (degrés)	Entre 2° et 8°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les trois antennes panneau fixées sur un mât en toitures seront légèrement ré azimutées (aucun changement d'antenne).
Zone technique	Les armoires techniques sont installées dans un shelter en toiture.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	30,40 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 24 ° :



Azimut 180 ° :



Azimut 260° :

